



**Minutes du procès-verbal de la 47^e assemblée générale annuelle
Association des estimateurs et des économistes de la construction du Québec**

Tenue par vidéoconférence ZOOM

Le jeudi 10 septembre 2020 à 17h00

Présences :

Membres du Conseil :

Alain Breton
André Lavoie
Bernard Mercier
Gabriel Boucher
Hervé Couture
Michel Cournoyer
Patrick Vallerand
Stephan Doré

Autres Membres en règle:

Benoit Duchesne
Sylvain Bittner-Lamy
Dan Constantin Ionita
Yvon Chabot
Nayelli Rivero

Membres non-votants :

Maude Sirois

Absences :

Non-membres / autres

présences :

Isabelle Buisson,
Coordonnatrice
AEÉCQ

Présences et Procurations :

13 membres votants présents

6 procurations en main :

Total de 19 voix pour le vote

No	DESCRIPTION	Responsable
AGA-20-01	<p>Ouverture de l'assemblée et mot du président</p> <p>L'assemblée est ouverte à 17h05 et débute par le mot de bienvenue du président. M. Doré présente le CE et le CA.</p> <p>M. Stephan Doré fait le résumé des activités de l'association depuis la dernière assemblée générale et remercie les membres du CA pour le travail accompli.</p> <ul style="list-style-type: none">• Alain Breton• André Lavoie• Bernard Mercier• Gabriel Boucher• Hervé Couture• Michel Cournoyer• Patrick Vallerand <p>Remerciement spécial aussi à :</p> <p>Mme Isabelle Buisson Mme Maude Sirois M. Sylvain Bittner-Lamy Mme Stéphanie Mireault</p> <p>Explication des différents comités et objectifs pour 2020-2021. M. Stephan Doré lance un appel à l'aide aux membres afin de joindre les rangs du conseil d'administration et les différents comités.</p> <p>Vision, mission et objectifs revus.</p> <p>Vision Être un incontournable comme spécialiste des coûts dans l'industrie de la construction</p> <p>Mission Faire reconnaître professionnellement les spécialistes des coûts par :</p> <p>L'encadrement déontologique de la pratique; La certification du niveau de compétence de ses membres; La diffusion des meilleures pratiques; L'obtention d'un titre réservé aux spécialistes des coûts.</p> <p>Objectifs Promouvoir et faire connaître le statut professionnel des estimateurs et des économistes de la construction au niveau provincial;</p>	S. Doré

Établir et maintenir un haut degré de compétence professionnelle et d'intégrité;

Veiller à ce que les membres de l'association respectent le code de déontologie;

Servir d'intermédiaire dans les échanges de connaissances en matière d'économie de la construction afin de promouvoir l'avancement de la profession en collaboration avec les autres organismes et professionnels œuvrant dans l'industrie de la construction.

Dossiers 2019/2020 :

- Analyse SWOT
- Processus d'adhésion à l'association
- Processus de certification – faciliter le processus en l'automatisant directement via le site Internet
- Présence dans les établissements d'enseignement
- Site Internet
- Congrès et conférences virtuelles
- Partenariat ministère des Transports (suspendu temporairement en raison de la COVID-19)
- Reconnaissance professionnelle

Activités prévues pour 2020-2021 :

- Guide de pratique professionnelle
- Congrès 2021 (Montréal et avec l'AAECI)
- Entente de partenariat avec l'AAECI
- Rapprochement avec les institutions d'enseignement (si la situation sanitaire le permet)
- Partenariat avec le ministère des Transports
 - Mise sur pied d'un comité d'expert
 - Élaboration d'un examen en génie civil
- Comité de réflexion sur l'orientation et l'avenir de la profession
 - Compétences requises
 - Secrétaire du comité

No	DESCRIPTION	Responsable
AGA-20-02	<p>Constatation des présences</p> <p>Le secrétaire informe les membres qu'en vertu de nos règlements, le « quorum » est atteint si 10% des membres en règle sont présents ou ont fait parvenir leur procuration dans les délais prescrits ; soit 60 membres X 10% = 6 membres.</p> <p>La présence de 13 membres en règle ayant droit de vote est consignée dans le livre des présences et 6 procurations en bonne et due forme sont parvenues au bureau du secrétaire. Le « quorum » est donc atteint à 19 et l'assemblée est déclarée légale.</p>	B. Mercier
AGA-20-03	<p>Acceptation de l'ordre du jour</p> <p>Sur proposition d'Alain Breton, appuyée par Hervé Couture, l'ordre du jour est adopté.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>	
AGA-20-04	<p>Acceptation des minutes de l'AGA du 23 mai 2019</p> <p>Sur proposition de Michel Cournoyer, appuyée par Patrick Vallerand, les minutes de la 46^e assemblée générale annuelle sont acceptées.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>	
No	DESCRIPTION	Responsable
AGA-20-05	<p>Rapport du secrétaire</p> <p>Le secrétaire fait état des activités qui se sont déroulées au cours de l'année fiscale se terminant le 31 mars 2020. Le rapport est annexé au présent procès-verbal, sous la rubrique RAPPORT DU SECRÉTAIRE et a été lu à l'AGA.</p> <p>Au cours de l'année 2019-2020, il y a eu 1 résolution :</p> <p>2020-01 : Portant sur le changement de date de fin d'année de l'exercice financier. En attente d'acceptation par les ministères gouvernementaux (fédéral et provincial).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Total de 8 membres du CA et 4 membres du CE. - Participation du CA : total de 8 assemblées (spéciales et régulières). - Participation du CE : total de 25 réunions et sessions de travail. - Élaboration d'analyse SWOT par le CE (FFPM – forces, faiblesses, possibilités, menaces). - Membership certifié en règle (membres ayant acquitté leur cotisation) en instance de vérification au 8 septembre 2020. - Réflexion à faire sur la méthode de facturation des cotisations. 	B. Mercier

	<p>Il est proposé par André Lavoie et appuyé par Gabriel Boucher, d'adopter le rapport du secrétaire.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>	
No	DESCRIPTION	Responsable
<p>AGA-20-06</p> <p>AGA-20-06.1</p>	<p>Rapport des comités</p> <p>Comité de certification</p> <p>Le rapport du comité de certification est présenté par PowerPoint et sera annexé (en format papier) au présent procès-verbal.</p> <p>Il y a eu 14 dossiers traités. Nombre de dossiers traités ESCQ: 10 dont 4 admissibles aux examens. Nombre de dossiers traités ECCQ : 4 dont 2 admissibles aux examens.</p> <p>Projection pour 2021 : Avec le nouveau processus qui sera automatisé, le comité vise l'analyse de 40 dossiers.</p> <p>Nouvelle procédure de certification :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter le processus pour le candidat appliquant (procédure interactive reflétée sur le nouveau site Internet) sans devoir compléter des fichiers Excel). Réduction du nombre d'étapes. - Simplification du processus pour le comité, afin de réduire les délais d'analyse d'un dossier, et ce, sans diminuer les critères de compétence et exigences de l'association. - Motivé par l'augmentation du nombre croissant de candidats-demandeurs à la suite de notre partenariat avec les entités telles Hydro-Québec, MTQ, SQI, AEECI, etc. - Certification avec examen de compétence et de déontologie en ligne. - Possibilité pour les nouveaux membres de choisir un parrain parmi les membres certifiés. <p>Explication du processus de certification.</p> <p>Étape 1 : Démontrer les heures d'expérience (même grille).</p> <p>Étape 2 : Démontrer ses connaissances (diplôme reconnu, examen ou reconnaissance du comité de certification).</p> <p>Étape 3 : Passer les examens (en ligne).</p>	<p>B. Mercier A. Breton</p>

<p>AGA-20-06.2</p>	<p>Stratégies de communication Le rapport du comité de certification est présenté par PowerPoint et sera annexé (en format papier) au présent procès-verbal.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Infolettres : 25 infolettres : ± 2000 destinataires, taux d'ouverture de 25 à 30%; • Utilisation de la plateforme LinkedIn; • 63 publications LinkedIn sur le groupe AEÉCQ (25 800 impressions, 15 à 75 visiteurs uniques par mois, 6 à 45 nouveaux abonnés par mois, 495 abonnés). • Publications de nos partenaires débutés récemment. • Augmentation notable des interactions, les vues, etc. de nos publications. • Prochaine année : Continuer activement les infolettres et les publications sur LinkedIn et améliorer le marketing du site Internet. <p>Refonte du site Internet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interface plus dynamique. • Nouvelles procédures de certification (automatisation). • Simplification de la comptabilité, cotisations, webinaires, etc. pour l'administration et les membres. • Examens en ligne. • Section pour les membres plus conviviale. 	<p>P. Vallerand</p>
<p>AGA-20-06.3</p>	<p>Comité Congrès 2020 et conférences Le rapport du comité Congrès 2020 et conférences est présenté par PowerPoint et sera annexé (en format papier) au présent procès-verbal.</p> <p>Thème : L'ère de la technologie numérique. Que nous réserve demain?</p> <p>Congrès 2020 - Congrès virtuel du 15 septembre au 2 octobre 2020 - 9 conférences / 1 visite virtuelle (CHU Québec)</p> <p>Conférences mensuelles - Conférence du 18 mai / 114 participants - Automne 2020 conjointement avec l'AACEI - Hiver 2021 / janvier, février et mars</p> <p>AGA 2021 (avril 2021)</p> <p>Congrès 2021 (septembre ou octobre à Montréal)</p>	<p>H. Couture</p>

	<p>- Conjointement avec AACEI - Programme de partenariat à définir</p> <p><u>Membres du comité congrès 2020:</u> Hervé Couture, Michel Cournoyer, Isabelle Buisson, Maude Sirois</p> <p>Congrès 2021 : Montréal (bilingue et possiblement sur 3 jours)</p> <p>Congrès 2022 : Québec</p>	
AGA-20-06.4	<p>Comité éducation Le rapport du comité éducation est présenté par PowerPoint et sera annexé (en format papier) au présent procès-verbal.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Livre des carrières version finale (décembre 2020) • Programme de formation continue • Revue et numérisation des examens • Création d'un programme de partenariat stratégique • Qualification du programme des institutions • Manuel de pratique professionnelle 	M. Cournoyer
AGA-20-06.5	<p>Approbation des rapports des comités</p> <p>6.1 Certification</p> <p>6.2 Stratégies de communication</p> <p>6.3 Comité congrès 2019 et conférences</p> <p>6.4 Comité éducation</p> <p>L'approbation est proposée par André Lavoie, appuyée par Gabriel Boucher.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>	
No	DESCRIPTION	Responsable
AGA-20-07	<p>Rapport du trésorier Le trésorier fait état des revenus et des dépenses au 31 mars 2020 mars 2019 et du budget final de 2019-2020. Le rapport est présenté par PowerPoint et sera annexé (en format papier) au présent procès-verbal.</p> <p>État des résultats : Revenus : 121 301 \$</p>	H. Couture

	<p>Dépenses : 127 323 \$ Gain (Perte) : (6 022 \$)</p> <p>Conclusion et actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Problèmes d'adhésion, de renouvellement au niveau des transactions en ligne. • Difficulté à retenir les membres et absence de conséquence de non-paiement VS leur certification. • Perte de certification, publication à prévoir. <p>M. André Lavoie demande si l'association a des réserves pour le déficit. Réponse : Oui, 33 000 \$.</p> <p>Un changement de date de fin d'exercice financier est en cours pour changer la fin d'exercice financier du 31 mars au 31 décembre). Si la demande est acceptée, il faudra faire une fin d'année de 9 mois pour 2020 (avril 2020 à décembre 2020).</p>	
No	DESCRIPTION	Responsable
AGA-20-07.1	<p>Comité de vérification</p> <p>La vérification pour l'année fiscale 2019-2020 a été effectuée par la firme Réjean Dion CPQ qui confirme que le tout est conforme dans son rapport d'avis au lecteur.</p>	Réjean Dion, CPA
AGA-20-07.2	<p>Cotisations annuelles 2020-2021 :</p> <p><u>Les montants indiqués sont, entre parenthèses les cotisations de 2019-2020 puis, sans parenthèses celles pour 2020-2021.</u></p> <p>Membre – Économiste de la construction (certifié AEÉCQ) : (350,00\$) 350,00\$</p> <p>Membre – Estimateur de la construction (certifié AEÉCQ) : (285,00) 285,00\$</p> <p>Membre Associé : (225.00\$) 225.00\$</p> <p>Membre Associé 1^{re} année : (75.00\$)75.00\$</p> <p>Membre Associé 2^e année : (150.00\$) 150.00\$</p> <p>Membre Retraité : (50,00\$) 50,00\$</p> <p>Membre Étudiant (temps plein) : (0 \$) 0\$</p> <p>Membre Étudiant (temps partiel) : Tarif associé</p>	
AGA-20-07.3	<p>Approbation du rapport du trésorier</p> <p>L'approbation du rapport du trésorier est proposée par Sylvain Bittner-Lamy, appuyée par André Lavoie.</p>	

AGA-20-07.4	Nomination des vérificateurs Les vérificateurs pour l'année 2020-2021 : la firme Réjean Dion, CPA.	
AGA-20-08.4 AGA-20-09	Résolutions S.O. Élection des administrateurs Conformément à nos lois et règlements : «Le conseil d'administration ne devra pas être composé de plus de huit (8) membres, incluant jusqu'à dix (8) membres élus à l'assemblée générale annuelle et deux (2) postes au choix du conseil d'administration si et quand il sera considéré que la fonction active de ces deux (2) postes est bénéfique à l'association». «Cinquante pour cent (50%) plus un (1) des administrateurs dûment présents forment le quorum. Cinq postes sont vacants et on procède à une mise en nomination parmi les membres présents ou conditionnels lorsqu'il s'agit de membres non présents. 3 membres poursuivent leur mandat de deux ans : <ul style="list-style-type: none">- André Lavoie- Alain Breton- Gabriel Boucher Nominations pour les postes d'administrateurs Stephan Doré, proposé par André Lavoie, appuyé par Sylvain Bittner-Lamy. Stephan Doré accepte la nomination. Bernard Mercier, proposé par André Lavoie, appuyé par Sylvain Bittner-Lamy. Bernard Mercier accepte la nomination. Hervé Couture, proposé par André Lavoie, appuyé par Sylvain Bittner-Lamy. Hervé Couture accepte la nomination. Michel Cournoyer, proposé par André Lavoie, appuyé par Sylvain Bittner-Lamy. Michel Cournoyer accepte la nomination. Patrick Vallerand, proposé par André Lavoie, appuyé par Sylvain Bittner-Lamy. Patrick Vallerand accepte la nomination. Les membres suivants acceptent de siéger sur le prochain conseil d'administration pour l'année fiscale 2020-2021. Le	

	<p>conseil sera donc formé des 8 membres suivants:</p> <ul style="list-style-type: none">- Alain Breton- André Lavoie- Bernard Mercier- Gabriel Boucher- Hervé Couture- Michel Cournoyer- Patrick Vallerand- Stephan Doré <p>Le conseil passera de huit (8) membres à huit (8) pour l'année 2020-2021.</p> <p>Il est proposé par André Lavoie, appuyé par Sylvain Bittner-Lamy que l'élection du nouveau conseil d'administration soit reconnue.</p> <p>ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ.</p>	
<p>AGA-20-09.1</p>	<p>Destruction des procurations</p> <p>Suite à la constatation de la légalité de l'assemblée générale annuelle et suite à la tenue de l'élection des administrateurs, Bernard Mercier, appuyé par Hervé Couture propose la destruction immédiate des procurations.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>	
<p>AGA-20-10</p>	<p>Sujets ouverts</p> <p>M. Benoit Duchesne pose une question sur les taux horaires applicables pour les estimateurs et économistes et si c'est dans l'objectif de l'AEÉCQ de faire quelque chose. M. Stephan Doré répond qu'il faudrait avoir des taux fixes. Une mise à jour importante serait à faire pour revoir les taux des décrets professionnels (architectes, ingénieurs) à un niveau raisonnable. Les taux actuels ne sont pas réalistes.</p> <p>M. André Lavoie mentionne qu'il serait pertinent d'offrir une formation aux membres (conditions du marché vs les impacts de la pandémie).</p> <p>M. Patrick Vallerand demande la collaboration des membres afin de partager/aimer les publications LinkedIn. Cela donne beaucoup de visibilité gratuitement.</p> <p>M. Hervé Couture mentionne l'importance de s'inscrire au congrès virtuel!</p>	

AGA-20-11	Ajournement Proposé par Alain Breton, secondé par Michel Cournoyer. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ La 47 ^e assemblée générale annuelle est levée à 18h12 Les prochaines réunions, soient la première réunion spéciale pour l'élection du Conseil d'administration (exécutif) pour l'année 2020-2021 aura lieu par vidéoconférence le 10 septembre 2020 à 18h30 et la première réunion régulière de l'année 2020-2021 reste à déterminer.	
------------------	--	--

Préparé par :
Isabelle Buisson, secrétaire d'assemblée